

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-69 du 12 Mars 1976

mettant le Camarade Samuel DOSSOU à la disposition du Camarade Président de la République, Chef du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU la Loi N°65-5 du 20 Avril 1965, portant Statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents ;
VU l'Arrêté N°67-/MJL-231 du 6 Août 1974, portant nomination du Camarade Samuel DOSSOU en qualité de Procureur de la République près les Tribunaux de première instance d'Abomey et de Dassa-Zoumè ;
VU le Décret N°76-47 du 20 Février 1976, portant nomination de Conseillers Techniques auprès du Président de la République, de Directeurs Généraux et de Directeurs dans les Ministères ;
VU le Message Porté N°135/PR/CAB du 11 Février 1976 du Camarade Président de la République, Chef du Gouvernement ;
Sur proposition du Ministre de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - L'Arrêté N°67/MJL-231 du 6 Août 1974 est abrogé en ce qui concerne le Camarade Samuel DOSSOU.

ARTICLE 2. - Le Camarade Samuel DOSSOU, Magistrat est placé en position de détachement pour servir au Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

.../...

ARTICLE 3. - Le présent Décret qui prend effet pour compter du 16 Février 1976 sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Mars 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KERIEKOU

Le Ministre de la Justice, de la
Législation et des Affaires Sociales,

Le Ministre des Finances,

Capitaine Djibril MORIBA.

Intendant Militaire de 3° Classe
Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 - SGG 4 - CS 6 - MJLAS 8 - CSM 2 - Ministères 14 - CNR 4 -
Fin.S. 2 - Trésor 4 - DI-DCF 2 - DB 1 - IAA-IGF-DCCT-Gde Chancel. 5 Dtion S. 1 -
Intéressé 1 - JORPB 1.- DPE-DGAJL 4 SPD 2